



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

Envoyé en préfecture le 07/02/2020

Reçu en préfecture le 07/02/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 974-249740085-20200124-AFF11\_CC240120-DE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU VENDREDI 24 JANVIER 2020**

**AFFAIRE N° 11-20200124**

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE  
L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC) -  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de janvier à neuf heures et trente-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12<sup>ème</sup> km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 17 janvier 2020, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

**NOTA :**

Nombre de conseillers  
en exercice : 48

Présents : 28  
Absents représentés : 11  
Absents : 09

**ETAIENT PRESENTS**

**- Commune du Tampon -**

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie France RIVIERE, François ROUSSETY, Jessica SELLIER, Marcelin THELIS, Catherine TURPIN (*de l'affaire n° 01-20200124 à l'affaire n° 27-20200124*).

**- Commune de Saint-Joseph -**

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Blanche Reine JAVELLE, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Jean-Daniel LEBON, Raymonde VIENNE.

**- Commune de l'Entre-Deux -**

André DUPREY, Bachil VALY.

**- Commune de Saint-Philippe -**

Clarita TURPIN.

**REPRESENTES-PROCURATION****- Commune du Tampon -**

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Denise BOUTET TSANG CHUN SZE*), Anissa LOCATE (*représentée par Jacquet HOARAU*), Catherine TURPIN (*Représentée par Albert GASTRIN de l'affaire n° 28-20200124 à l'affaire n° 37-20200124*).

**- Commune de Saint-Joseph -**

Henri-Claude HUET (*représenté par Axel VIENNE*), Gilberte GERARD (*représentée par Blanche Reine JAVELLE*), Christian LANDRY (*représenté par Inelda BAUSSILLON*), Marie-Andrée LEJOYEUX (*représentée par Jean Daniel LEBON*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Raymonde VIENNE*), Rose Andrée MUSSARD (*représentée par Harry MUSSARD*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Patrick LEBRETON*).

**- Commune de l'Entre-Deux -**

Isabelle PARIS-GROSSET (*représentée par Bachil VALY*).

**- Commune de Saint-Philippe -**

Olivier RIVIERE (*représenté par Clarita TURPIN*).

**ETAIENT ABSENTS****- Commune du Tampon -**

Monique BENARD-DESLAIS, Jacqueline FRUTEAU-BOYER.  
Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY.

**- Commune de Saint-Joseph -**

Marie-Jo LEBON.

Alin GUEZELLO, Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**AFFAIRE N° 11-20200124****BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC) - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Le Président rappelle qu'en raison du calendrier électoral, et pour pouvoir être en mesure de respecter la date limite d'approbation du budget fixée au 30 avril, le vote des budgets primitifs aura lieu de manière anticipée cette année. Il en résulte que les budgets primitifs 2020 seront votés avant l'approbation des comptes administratifs de l'année 2019. Les résultats de l'exercice 2019 de chaque budget ne sont ainsi pas repris et affectés dans les budgets 2020. Ils le seront dans le courant du premier semestre 2020 par le vote d'une décision modificative.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	166 300.00	166 300.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		166 300.00	166 300.00
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 800.00	7 800.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		7 800.00	7 800.00
		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET		174 100.00	174 100.00

Toutes sections confondues, le total du budget s'élève à 202 000 €, dont 174 100 € en exploitation et 7 800 € en investissement.

Le détail par section est donné dans la suite de l'exposé aux membres du conseil communautaire.

**1. LA SECTION D'EXPLOITATION**

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES****A2**

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 350.67	6 500.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	150 000.00	150 000.00		
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		161 350.67	156 500.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	2 000.00		
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		165 350.67	158 500.00		
042	OPER D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 649.33	7 800.00		
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		4 649.33	7 800.00		
<b>TOTAL</b>		170 000.00	166 300.00		

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	
-----------------------------------	--

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 166 300 €.

Les charges de personnel représentent la quasi-totalité des dépenses d'exploitation et concerne les agents travaillant pour le SPANC (150 000 €).

Le reste des dépenses réelles de fonctionnement est constitué des dépenses courantes : carburant, location, etc. pour 6 500 €.

La section d'exploitation est équilibrée grâce aux recettes suivantes :

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDI	165 666.60	166 300.00		
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		165 666.60	166 300.00		
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		165 666.60	166 300.00		
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>					
<b>TOTAL</b>		165 666.60	166 300.00		

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	
-----------------------------------	--

Des recettes d'exploitation du service pour 166 300 €, correspondant aux redevances versées par les usagers (contrôles des fosses septiques réalisés lors des transactions immobilières).

## 2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant de 7 800 €.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 000.00	7 800.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	15 200.00			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>30 200.00</b>	<b>7 800.00</b>		

<b>Total des dépenses financières</b>					
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>30 200.00</b>	<b>7 800.00</b>		

<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
--	--	--	--	--	--

<b>TOTAL</b>		<b>30 200.00</b>	<b>7 800.00</b>		
--------------	--	------------------	-----------------	--	--

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
------------------------------------	--	--	--	--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)					
---	--	--	--	--	--

Les dépenses réelles s'élèvent à 7 800 € et correspondent à l'achat d'un logiciel.

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
106	Réserves	20 000.00			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>20 000.00</b>			
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>20 000.00</b>			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 649.43	7 800.00		
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 649.43</b>	<b>7 800.00</b>		

<b>TOTAL</b>		<b>24 649.43</b>	<b>7 800.00</b>		
--------------	--	------------------	-----------------	--	--

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
------------------------------------	--	--	--	--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)					
---	--	--	--	--	--



Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le budget annexe 2020 du Service Public de l'Assainissement Non Collectif, voté chapitre par chapitre,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

### DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- vote le budget annexe 2020 du Service Public de l'Assainissement Non Collectif, chapitre par chapitre,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 39

POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Président de la CASUD,



André THIEN AH KOON

